

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le chef de cabinet du ministre d'État

Paris, le

17 NOV. 2008

N/Réf. : CDAV/08036327

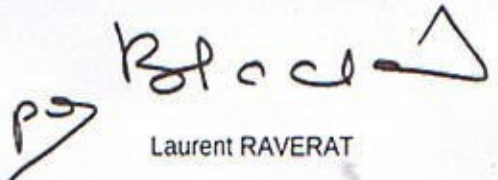
Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, sur vos inquiétudes relatives à l'incidence du frelon asiatique sur l'apiculture. Vous souhaitez par conséquent que des mesures concrètes de destruction des nids soient mises en place rapidement.

Le ministre a pris connaissance de votre courrier avec intérêt et vous en remercie.

Il m'a chargé de saisir Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime, représentant l'État au niveau local, qui ne manquera pas d'étudier votre dossier avec attention et de vous tenir directement informé des suites qui lui seront réservées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Laurent RAVERAT

Monsieur Christian GIRAUDET
Président du Syndicat Apicole Départemental de
la Charente-Maritime
1, rue des Salines
17230 CHARRON